

ENTREPRISES

«La pauvreté n'est pas une fatalité»

D'origine béninoise, Carole Tawema est aujourd'hui à la tête d'un réseau de production de beurre de karité équitable et responsable. La jeune cheffe d'entreprise milite pour une juste rémunération des « Femmes du karité », ingrédient majeur de la cosmétique et de l'agroalimentaire.

Karethic affirme « sauver la peau des consommatrices, en même temps que celle des productrices ». La rémunération des femmes du karité passe avant votre bénéfice ?

C'est la reconnaissance de la valeur du produit, le beurre de karité, et donc du travail de celles qui l'exploitent et le produisent qui doit, effectivement, passer avant tout. J'ai quitté le Bénin à l'âge de 10 ans, pour venir m'installer en région parisienne avec ma famille. C'est finalement en travaillant sur mon mémoire de fin d'études que j'ai découvert toutes les vertus du karité. Je me suis rendu compte que des grandes marques de cosmétiques et bon nombre d'enseignes de l'agroalimentaire utilisaient cette matière première, venue d'Afrique, mais dans sa version raffi-



Le beurre de karité est extrait des amandes de l'arbuste éponyme, une espèce endémique des régions d'Afrique subsaharienne, comme le Burkina Faso ou le Bénin. Photo @Karethic

née. Sous l'appellation « matière grasse végétale d'Afrique », des dizaines de tonnes de beurre de karité de mauvaise qualité sont importées en France et en Europe, chaque année. Nous avons donc voulu mettre en place un réseau exigeant sur la qualité du produit, à partir de beurre de karité brut.

Il est aujourd'hui possible de dégager des profits en faisant du commerce éthique ?

Il suffit de mettre en pratique, dès le départ, une politique commerciale cohérente avec la raison d'être de la société : autrement dit aligner les prix de vente avec une plus juste rémunération des femmes qui produisent le karité. L'Organisation mondiale du commerce estime que le salaire d'une femme qui produit du beurre de karité s'élève à 62 euros, par an... Nous les payons 200 euros par an. Mais bien sûr, c'est encore largement sous payé par rapport à leur travail et à la valeur ajoutée

de leur production.

Pourquoi ne pas les payer cinq fois ou dix fois plus alors ?

Là où toutes les autres sociétés vendent le beurre de karité à 5 ou 6 euros le kilo, nous le vendons à 11 euros... justement pour payer davantage les salariées. Si on multipliait les salaires par cinq ou dix, le prix de vente s'en ressentirait, mais je pense que nous aurions toujours des acheteurs. Ce sont les ONG et les réseaux de commerce équitable qui le refusent catégoriquement, sans doute de peur que cela casse le marché.

Les grandes enseignes du commerce équitable (comme Max Havelaar) ne veulent pas que les salaires soient trop élevés ?

En fait, ces grands réseaux s'appuient sur une politique globale avec laquelle je ne suis pas tout à fait d'accord. Ils préfèrent que 18 000 femmes du Burkina Faso ou du Bénin soient payées 62 euros, plutôt que 62 femmes soient

payées 18 000 euros. Pour ma part, je crois que bien payer quelques femmes peut faire vivre tout un village, puis toute une région et pourquoi pas tout un pays.

Et comme je le dis souvent : un karité qui nécessite un traitement industriel est un karité issu de la pauvreté. On ne lutte pas contre la pauvreté en la raffinant mais en améliorant le revenu des productrices et leurs conditions de travail. En cosmétique, la pauvreté n'est pas une fatalité.

En 2016, votre entreprise devient la première marque de beauté, certifiée Entreprise solidaire d'utilité sociale (Esus). Il y en a eu d'autres depuis ?

Une seule. Aujourd'hui en France, il n'y a que deux sociétés du secteur à être labellisées Esus, c'est effectivement très faible, mais la réalité du problème n'est pas là. La France n'aide pas assez les filières de commerce éthique, pas sur le plan financier (les subventions des ONG sont là pour

ET AUSSI

■ Au pays natal de la famille Tawema

En 2009, Carole et sa sœur Glwadys retournent au Bénin, pays d'Afrique où elles sont nées, pour un voyage d'études.

■ 700 salariées

L'entreprise emploie aujourd'hui 700 salariées, au Bénin

■ Fille de ministre

Le père de Carole Tawema, Daniel Tawema a été ministre de l'Intérieur au Bénin, entre 2001 et 2005, puis candidat à l'élection présidentielle, en 2006.



Carole Tawema. Photo @Karethic

ça), mais sur le plan des normes et de la réglementation. Fin octobre, nous avons défini le profil organoleptique du beurre de karité. Ce standard permettra de définir un prix juste en fonction de la qualité, de l'origine et du procédé de production. Ce que nous demandons aujourd'hui à l'État français est d'en faire une directive européenne.

Des normes indispensables à la pérennité de votre modèle économique ?

D'une certaine façon, oui. Cela permettrait de réduire la concurrence que j'estime déloyale de certains grands groupes de cosmétique qui vendent des produits sous l'étiquette karité éthique, alors que ce n'est pas du tout le cas... Encore une fois, il ne suffit pas de faire du beurre de karité, encore faut-il qu'il soit de bonne qualité et qu'il assure un juste revenu à celles qui le produisent.

Propos recueillis par Boris IVANOFF

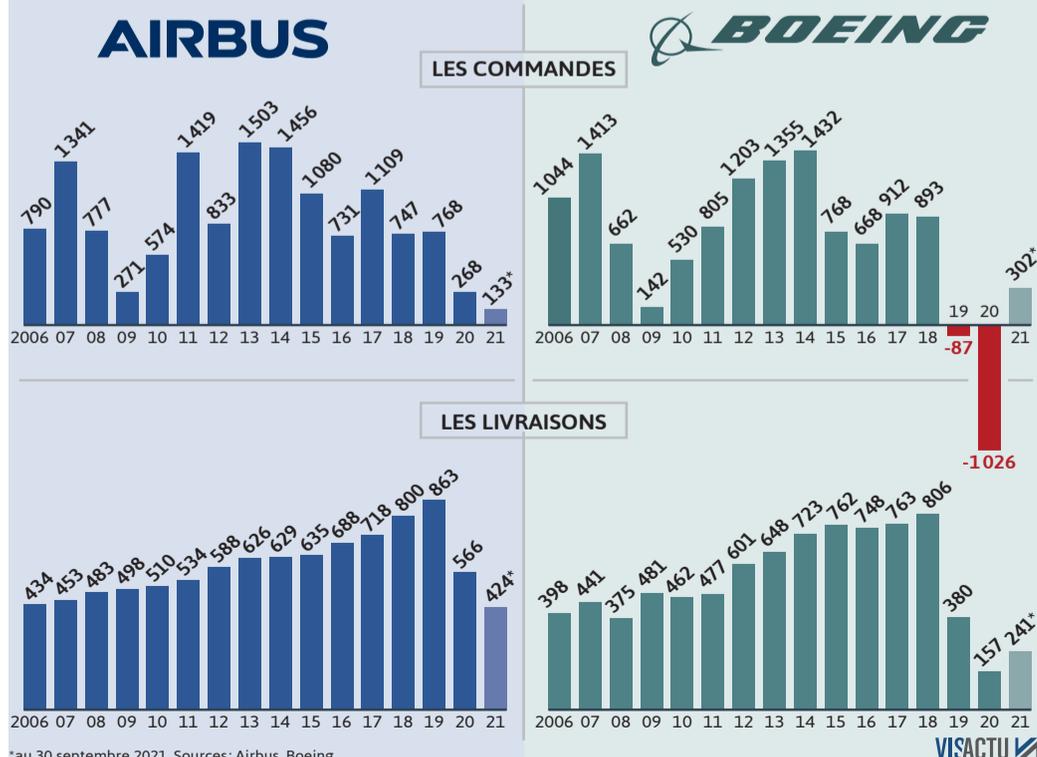
L'INDICATEUR DE LA SEMAINE

AIRBUS - BOEING

LE MATCH EN CHIFFRES

Commandes et livraisons d'appareils commerciaux entre 2006 et 2021*

EB7-08 - V0



*au 30 septembre 2021. Sources: Airbus, Boeing.

VISACTU

Evergrande évite de justesse le défaut de paiement

Le géant immobilier chinois avait jusqu'à vendredi dernier, pour honorer le paiement d'un « coupon » de 45,2 millions de dollars. Une goutte d'eau vis-à-vis des 300 milliards de dollars de dette, accumulée pendant la crise sanitaire et en raison d'une gestion jugée comme hasardeuse par les observateurs et les pouvoirs publics chinois. Le groupe a, cette fois, remboursé les 45,2 millions de dollars à ses créanciers. Evergrande avait manqué une première échéance sur ces intérêts le 29 septembre ce qui avait enclenché un compte à rebours d'un mois avant un éventuel défaut. C'est la deuxième fois en deux semaines que le groupe en difficulté évite de justesse la catastrophe. La semaine dernière, il a déjà payé la somme de 83,5 millions de dollars, peu avant l'expiration d'une première période de grâce. Evergrande est cependant toujours en retard sur le paiement des intérêts de deux autres obligations et a quatre coupons supplémentaires à payer avant la fin de l'année. Tandis que le groupe peine à revendre des actifs, les autorités chinoises ont fait pression le mois dernier sur son patron et fondateur, Hui Ka Yan, afin qu'il utilise sa fortune personnelle pour rembourser une partie de la dette du groupe. Il a touché plus de 7 milliards de dollars de dividendes grâce à sa participation dans la société au cours des douze dernières années.



La dette d'Evergrande est de 300 milliards de dollars. Photo DR